

Patrimoine

LA CROIX TIE

Histoire : « Sous le moulin à vent, à la sortie du faubourg du Mont, elle est masquée par une entreprise forestière. » Monsieur Loïc Stelandre, professeur, et ses élèves (noms gravés au pied) ont réalisé la croix dans l'atelier du Lycée Le Corbusier à Soissons.



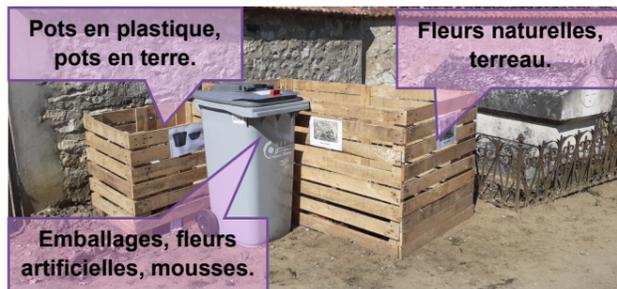
Vie quotidienne

BIENVENUE

L'onglerie « Pixie Nails ».



CIMETIÈRE: les bacs recyclables à chaque entrée.



BORNE À VERRE

Pour des raisons d'accessibilité du camion pour vider la borne, le conteneur de la Place du Marché aux Vins a été déplacé au 99 rue François Dujardin (parking du kiné).



SALLE MULTIMEDIA

La salle informatique « Neuilly-en-ligne » est ouverte au public du lundi au samedi. Un animateur est présent pour vous aider notamment à réaliser vos démarches en ligne ou bien vous conseiller.

L'Espace multimédia est un lieu convivial où chacun peut apprendre à son rythme et améliorer ses propres connaissances.

Contacts : Espace Jeanne d'Évreux, 56, rue Jean de La Fontaine.
Tél : 03 23 71 11 68 / 06 48 46 94 20



Nouveau ! Suivez l'actualité de notre village sur la page Facebook de la commune : **Mairie de Neuilly Saint Front**

Les 400 ans de Jean de La Fontaine

ÉCOLE MARCEL ROGER

Bonjour à tous, nous sommes les CM1-CM2 de la classe de Mme Le Mignot. Nous participons au Festival des bannières organisé par le CARCT. Nous travaillons avec Mme Houdry KT sur le thème de la solidarité autour d'une fable de Jean de La Fontaine qui se nomme "L'âne et le chien". Nous réalisons une bannière avec de l'encre et des crayons pour illustrer notre fable.



ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Très souvent, nos élèves apprennent des fables de Jean de La Fontaine. Pendant le confinement et la mise en place du distanciel pour les enfants, nous avons décidé de nous associer à la boutique « Neuilly pages » pour commémorer les 400 ans de la naissance de Jean de La Fontaine. Avec les enfants volontaires de la petite section au CM2, les maîtresses ont alors créé et déposé à la librairie leurs inventions : dessins, copies de poèmes, bricolage, ...etc. Carole, notre libraire, les a alors mis en valeur dans sa boutique, nous associant également à d'autres personnes de Neuilly.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Continuant leur exploration des incontournables fables de Jean de La Fontaine, les enfants du périscolaire ont customisé une des portes de leur salle : « Le loup et l'agneau ». La fresque « Le chêne et le roseau » vient compléter leur travail sur les « 400 ans de Jean de La Fontaine ».

Noter : le nouveau numéro du Service Enfance Jeunesse, **06.72.67.62.23.**



MINI-JEU

La réponse au mini-jeu du bulletin N°133 : **Il s'agit de la rue Émile Benoist.**

Merci à tous les participants.

Où se situe cet endroit ?

Envoyez votre proposition par mail à : web.neuilly@orange.fr
La réponse sera publiée dans notre prochain bulletin.



Responsable de publication :
Biniec F.
Délégués à la rédaction :
Les membres de la commission Information et informatique.
Mise en page :
Boudali M.
IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique



INFO NEUILLY

Le mot du Maire

Dès le 23 mai 2020, j'ai pris mes fonctions, entourée de mes adjoints et de conseillers municipaux qui ont pu, comme moi, prendre la mesure de l'ampleur de la tâche qui nous attend pour la réalisation du programme pour lequel nous avons été élus. C'est une très grande responsabilité qui m'est donnée et j'en suis pleinement consciente.

Nous allons d'abord œuvrer sur les dossiers suivants :

1. Le budget 2021 tient compte des charges supplétives liées à la crise sanitaire (achats de masques, produits désinfectants, ... etc.) et d'une dotation globale (DFG) identique à celle de 2020. Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne s'acquittent plus de la taxe d'habitation (TH) sur leur résidence principale. En 2023 ce sera au tour des 20 % restants. Le gouvernement a décidé d'une réforme de la fiscalité locale afin de compenser la perte de ressources induite par la suppression de cette TH. (voir tableau ci-dessous)
2. Amplifier l'information afin que chaque Frontonais soit à la fois au centre de nos actions et acteur de la vie de notre village.
3. Agir pour la sécurité routière. Un projet est en cours : nous allons réguler la vitesse.

J'adresse un message de soutien à tous nos commerçants et artisans qui sont si précieux pour la vie de notre commune et qui ont passé une année difficile.

Je souhaite remercier plus particulièrement les pompiers, les professionnels de santé (notre médecin, notre pharmacien et nos infirmières libérales) pour leurs investissements et leur dévouement, lors de la journée du 17 Avril. Grâce à ce centre de vaccination éphémère ouvert sous la direction de la SDIS, 192 personnes ont pu recevoir le vaccin contre la COVID-19 et recevront leur deuxième injection le 10 juillet prochain.

Nos réflexions, nos décisions et nos actions seront tournées vers un seul objectif : le bien-être de tous, c'est ce qui m'animera au cours de ce mandat.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Françoise Biniec.

| | Avant la réforme | Après la réforme |
|---|------------------|--------------------|
| Base taxe foncière propriétés bâties (TFPB) | 2 000 € | 2 000 € |
| TFBT part communale | 16,95 % 339 € | 16,95+31,71% 973 € |
| TFBT part départementale | 31,71 % 634 € | 0 € |
| Soit à payer par foyer | 973 € | 973 € |
| Base taxe d'habitation (TH) | 3 600 € | 3600 € |
| TH part communale par habitant | 14,9 % 514 € | 0 € |
| La commune touchait en 2020 | 853 € | |
| Après application d'un coefficient directeur sur la taxe foncière | | - 120 € |
| La commune touchera en 2021 | | 853 € |

En conclusion pour 2021 :

- le contribuable ne paie plus de taxe d'habitation en 2021 et fait une économie de 514,00 €.
- le contribuable payera la même somme sur sa taxe foncière soit 973,00 €
- la commune ne perçoit plus cette taxe d'habitation et percevra la même somme qu'en 2020 en TFPB soit 853,00 €.

Hommage

Le 13 Janvier 2021, Monsieur André LABARRE nous a quittés.

Élu conseiller municipal de 1965 à 1978 puis adjoint au maire de 1978 à 1995, il s'est impliqué dans le fonctionnement de notre commune (en charge de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement et la création de lotissements). Membre du Syndicat des Eaux dès 1983 et sous sa présidence à partir de 1989, plusieurs créations ont été réalisées : le surpresseur pour la commune de Sommelans, l'alimentation en eau du hameau de Remontvoisin, la construction d'un réservoir tampon à Montgru-Saint-Hilaire, surtout le lancement d'un nouveau puit de pompage avec l'usine de traitement route de Rassy, qui a donné l'autonomie d'approvisionnement de notre Syndicat.

Ancien combattant de la seconde guerre mondiale (1939-1945), il est entré à l'association des Anciens combattants de Neuilly-Saint-Front en 1988 comme adhérent, puis trésorier de 1991 à 2007. Il est resté adhérent en tant que doyen jusqu'à son décès.

Ayons une pensée reconnaissante pour toutes ses implications.



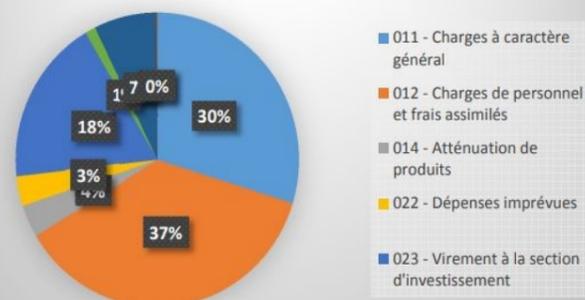
Bulletin municipal de Neuilly-Saint-Front N° 134 - mai-juin 2021

Délibérations des conseils municipaux

Délibérations des conseils municipaux du 30 janvier 2021 et du 10 avril 2021 :

- Reconduction, en 2021, de la convention de délégation de la compétence de la CARCT de la Gestion des eaux pluviales urbaines.
- Demande de subvention DETR pour la réfection de la toiture de la salle des Chais « côté rue ».
- USEDA : rénovation éclairage public, remplacement des boules par des luminaires LED (résidence de la Grande Bruyère et Chemin des Eglantines).
- Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain.
- Recrutement d'un chef de projet Petites Villes de Demain financé par l'Etat pour 75%, les 25% restants à partager entre Fère-en-Tardenois, Neuilly Saint Front et la CARCT.
- Adhésion à la convention de groupement de commandes « assistance à la préparation et à la passation des marchés d'assurance » et « marchés d'assurance ».
- **Budget communal.**

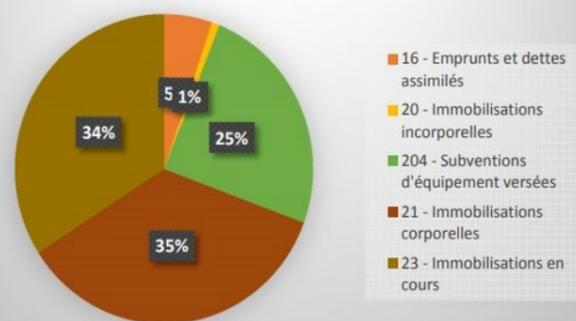
Dépenses de fonctionnement - 2021



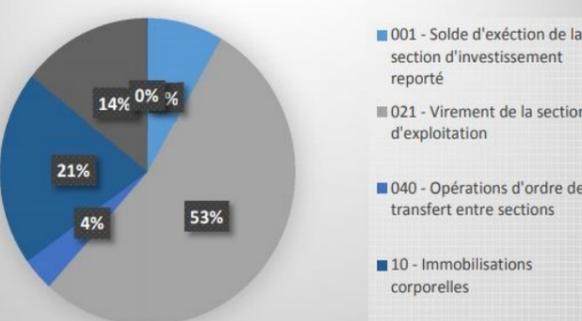
Recettes de fonctionnement - 2021



Dépenses d'investissement - 2021



Recettes d'investissement - 2021



Le budget communal 2021 a été élaboré et voté. Pour cette année, le fonctionnement est doté d'un budget de 2 017 959 €. Concernant l'investissement, c'est la somme de 695 018 € qui est allouée au budget. Veuillez noter, qu'après une année de transition et de stabilisation, l'investissement a été renforcé grâce au budget 2020 restant.

Covid-19

Le S.D.I.S de l'Aisne, avec le soutien de la municipalité, a mis en place un centre de vaccination à la Salle des Chais de Neuilly-Saint-Front le samedi 17 Avril 2021.



Manoeuvre des pompiers



Le 20 mars dernier, les sapeurs-pompiers de Neuilly-Saint-Front ont mis « les petits plats dans les grands », ou plutôt les lances au bout des tuyaux.

En effet, lors de leurs entraînements hebdomadaires, les pompiers réalisent des exercices sur tous les types de missions qui peuvent leur être confiées. Cette fois-ci l'entraînement portait sur un feu de maison avec victime. Rassurez-vous ils n'ont pas réellement mis le feu mais se sont contentés d'un appareil à fumée.

"Grâce à Madame le Maire, les pompiers ont pu travailler dans des conditions proches de la réalité", nous confie la sergente Bourdin organisatrice de la manœuvre avec l'adjutant Gothiere.

En effet, eux seuls connaissaient les lieux à l'avance.

Départ donc de la caserne, vers 15h00, du camion de feu urbain, de l'ambulance et du chef de groupe.

"Au total, nous sommes treize à réaliser différentes missions sur ce genre d'intervention", explique le Lieutenant Martinez, chef du centre de secours de Neuilly-Saint-Front.

"Le premier binôme a pour mission d'effectuer le sauvetage d'une femme se présentant à la fenêtre, pendant qu'une autre équipe réalise l'établissement des tuyaux pour éteindre l'incendie. Les victimes sont ensuite évacuées vers l'ambulance où elles sont prises en charge avant d'être dirigées vers le centre hospitalier."

C'est ainsi que tout l'après-midi nous avons pu voir des pompiers entrer et sortir de cette maison, théâtre d'un entraînement au feu. Appréciée par tous les participants, cette manœuvre a fait l'objet d'un débriefing devant la mairie. Chacun a ainsi pu faire part de ses questions ou remarques sur le déroulement.

Nous rappelons que les pompiers de l'Aisne recrutent toute l'année :

- entre 11 et 15 ans, il est possible de devenir jeune sapeur-pompier et de commencer à apprendre le métier.
- entre 16 et 55 ans, vous aussi vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire.
- le centre de secours de Neuilly-Saint-Front recrute également des infirmières.

Vous pouvez contacter le centre de secours de Neuilly Saint Front au **06 14 97 81 06** pour avoir plus de renseignements.

Anciens Combattants

Le jeudi 6 mai 2021, M. Hubert, président des Anciens Combattants de Neuilly Saint Front, est allé à la ferme de la Malmaison, à côté du chemin des dames, avec un ancien du 2ème REP (régiment étranger parachutiste), sur la stèle en mémoire des soldats du 12 REI tombés au champ d'honneur sur ce plateau durant la deuxième guerre mondiale.

2800 soldats furent engagés sur une opération, et en 2 jours, 2500 tombèrent. Les 300 survivants de cette bataille reviennent sur Soissons et défendent le pont Gambetta, puis reviennent sur Neuilly-Saint-Front pour repousser les lignes allemandes qui se dirigent sur Paris : d'où le nom de la rue du 12ème étranger à Neuilly-Saint-Front.

